DELIBERATION N° DRH/2026/326

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342391-DE-1-1
Date de réception en préfecture le 19 octobre 2026

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12 OCTOBRE 2026
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LE CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Jean-Luc DARCOURT, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Régis CAUCHE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Laurent PERIN donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Christian POIRET, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Eric LAVALLEE, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Michel GACEM.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Valentin BELLEVAL, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Laurent DEGALLAIX, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Michel PLOUY, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

OBJET : Adaptation des emplois fonctionnels de direction dans le cadre de l'évolution de l'organisation départementale et de la réforme de l'encadrement supérieur.

Publié sur le site lenord.fr le 19 octobre 2026

Vu le rapport DRH/2026/326

DECIDE à la majorité:

- d'abroger la délibération n° DRH/2024/465 du Conseil départemental du 16 décembre 2024 relative aux emplois fonctionnels de direction ;

- de confirmer les emplois fonctionnels de direction de la collectivité et d'approuver leurs dénominations telles qu'elles figurent dans le rapport ;

- d'approuver la modification de la dénomination de l'emploi fonctionnel de Directrice générale adjointe/ Directeur général adjoint Retour à l'Emploi et Action Sociale, qui devient Directrice générale adjointe/ Directeur général adjoint Action Sociale, Usagers et Retour à l'Emploi ;

- de permettre l'accès à l'ensemble de ces emplois fonctionnels prioritairement par voie de détachement et, dans les conditions prévues par les textes en vigueur, par voie de recrutement contractuel ;

- d'approuver les conditions d'accès, de rémunération, de carrière et de fin de fonctions applicables à ces emplois telles que définies dans le rapport ;

- d'autoriser Monsieur le Président à mettre à jour le tableau des effectifs afin de tenir compte des dispositions de la présente délibération ;

- de mettre en œuvre l'ensemble de ces dispositions à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 07.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs GACEM (porteur du pouvoir de Madame ZOUGGAGH) et HOUSSIN.

Madame EVRARD, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 16 h 12.

Au moment du vote, 55 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 15

Absents sans procuration : 12

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

1.4

Résultat du vote :

Abstentions :	16 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	54
Majorité des suffrages exprimés :	28
Pour :	45 (Groupe Union Pour le Nord ; Mesdames BAILLEUL et DECODTS, non-inscrites)
Contre :	9 (Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !)

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Eric LECAT